

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 81
votants : 90

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.**

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jéromine Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaître ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de ~~Meauve~~, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 1 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU

Conformément aux dispositions des articles L5211-2 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. L'organe délibérant peut toutefois, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et toujours dans la limite de quinze vice-présidents.

L'organe délibérant peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre.

Vu la délibération du 14/04/2026, le Président propose au Conseil communautaire de modifier la composition du bureau communautaire par la désignation complémentaire de 5 conseillers délégués

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide de fixer à 5 le nombre de conseillers délégués membres du Bureau.

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTÉ PAR 89 VOIX POUR, 1 ABSTENTION MICHEL WATELAIN (LAVIEVILLE).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX



COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

- - - - -

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91
=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jéromine Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcelette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbert à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Mesdun, Claude Foudant à Jean Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 2 – ÉLECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Conformément aux articles L5211-2 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection des vice-présidents et autres membres du Bureau intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Président.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

C'est pourquoi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211 – 2,

Vu la délibération du 30/04/2026 modifiant la composition du Bureau,

Le Conseil communautaire procède à l'élection des conseillers délégués.

Conseillers délégués :

Élection du premier Conseiller délégué :

Candidat : Pierre-Fabien PELLETIER

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 0
suffrages exprimés : 91
Majorité absolue : 46

Résultats :

Pierre-Fabien PELLETIER : 86
Michèle ARCHELIN : 3
Chantal COELHO : 1
Julien FAUDE : 1

Est élu premier Conseiller délégué : Pierre-Fabien PELLETIER

Élection du deuxième Conseiller délégué :

Candidats : Bernard LENGLET

Christophe DELORAINE

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 0
suffrages exprimés : 91
Majorité absolue : 46

Résultats :

Bernard LENGLET: 69
Christophe DELORAINE: 21
Patrice BASSERIE : 1

Est élu deuxième Conseiller délégué : Bernard LENGLET

Élection du troisième Conseiller délégué :

Candidat : Benoît DUBUISSON

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 3
suffrages exprimés : 88
Majorité absolue : 45

Résultats :

Benoît DUBUISSON : 83
Franck BEAUVARLET : 2
Michel DESTOMBES : 1
Julien FAUDE : 1
Roger ROUSSEL : 1

Est élu troisième Conseiller délégué : Benoît DUBUISSON

Élection du quatrième Conseiller délégué :

Candidat : Michel DESTOMBES

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 1
abstentions : 1
suffrages exprimés : 89
Majorité absolue : 45

Résultats :

Michel DESTOMBES : 88
Emmanuel DUCLAY : 1

Est élu quatrième Conseiller délégué : Michel DESTOMBES

Élection du cinquième Conseiller délégué :

Candidat : Anna-Maria Lemaire

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 2
abstentions : 3
suffrages exprimés : 86
Majorité absolue : 44

Résultats :

Anna-Maria Lemaire : 81
Emilie BEGYN : 2
Isabelle BETRANCOURT : 1
Francis BOURGUIGNON : 1

Christophe LEMAITRE : 1

Est élu cinquième Conseiller délégué : Anna-Maria LEMAIRE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX



COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

- - - - -

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91

=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jéromine Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry, d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courceleste, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart, Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 3 – INDEMNITÉS DE FONCTION DU PRÉSIDENT,**CONSEILLERS MEMBRES DU BUREAU TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION DE FONCTION**

Pour une communauté de communes regroupant de 20 000 à 49 999 habitants, l'article R5214-1 du Code Général des Collectivités Territoriales fixe :

- Le montant de l'indemnité maximale de président à 67,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (depuis le 1^{er} janvier 2024, indice brut 1027 représentant un montant de 4 110.52€ bruts, soit une indemnité maximale de 2 774.60€ bruts mensuels) ;
- Le montant de l'indemnité maximale de vice-président à 24,73 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (depuis le 1^{er} janvier 2024, indice brut 1027 représentant un montant de 4 110.52€ bruts, soit une indemnité maximale de 1 016.53€ bruts mensuels) ;
- Le montant maximal des conseillers communautaires délégués doit être fixé en respectant l'enveloppe globale déterminée ;

C'est pourquoi,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-12 ;

Considérant que lorsque l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale est renouvelé, la délibération fixant les indemnités de ses membres intervient dans les trois mois suivant son installation ;

Considérant que le montant des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale ;

Considérant que les conseillers communautaires auxquels le président a délégué une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité ;

Considérant que toute délibération de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres est accompagnée d'un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée concernée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- fixe les indemnités suivantes :
 - o 63.25 % du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour le Président ;
 - o 20.68 % du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour chaque Vice-président ;
 - o 9.73 % du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour chaque Conseiller délégué ;
- décide que ces indemnités seront versées à la date d'entrée en vigueur de la délibération ;
- décide que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice ;
- précise qu'elles seront versées mensuellement ;
- décide l'inscription des crédits nécessaires au budget ;
- autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cet effet.

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTÉ PAR 87 VOIX POUR, 3 CONTRE BERNADETTE POMBOURG (BUS-LES-ARTOIS), PATRICE BASSERIE (HEDAUVILLE), ROGER ROUSSEL (MESNIL-MARTINSART), 1 ABSTENTION MICHEL WATELAIN (LAVIEVILLE).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRÉSIDENT,
FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,
ELINA MAINGUEUX

Elina Maingueux

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

- - - - -

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91

=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaître ; d'Hédaucourt, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Hedauville, Claudine Houdart à Jean Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 4 – DÉBAT SUR UN PACTE DE GOUVERNANCE

Après chaque renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre inscrit à l'ordre du jour de l'organe délibérant un débat et une délibération sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et l'établissement public.

Si l'organe délibérant décide de l'élaboration d'un tel pacte, il doit l'adopter dans un délai de neuf mois à compter du renouvellement général, après avis des conseils municipaux des communes membres, rendu dans un délai de deux mois après la transmission du projet de pacte.

La mise en place d'un pacte de gouvernance présente donc des contraintes et délais incompressibles. Par ailleurs, les dispositions permettant d'améliorer la proximité avec les communes et leurs habitants peuvent être intégrées au règlement intérieur de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot et être applicables sans délai.

C'est pourquoi,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide d'intégrer les dispositions permettant d'améliorer la proximité avec les communes et leurs habitants dans le règlement intérieur et de ne pas conclure de pacte de gouvernance.

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTÉ PAR 90 VOIX POUR, 1 ABSTENTION PATRICE BASSERIE (HEDAUVILLE).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX



COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

MEMBRES
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91
=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.**

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kevin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Maily-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbert à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart, Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 5 – COMPOSITION DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS THÉMATIQUES

En application des dispositions de l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire peut créer des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises soit par l'administration soit à l'initiative de l'un de ses membres.

Le 14 avril 2026, le Conseil communautaire a élu un nouveau Président.

Il est proposé de conserver les 4 commissions thématiques existantes dont il convient de définir la composition.

Les conseillers communautaires seront membres d'une commission sans exclure la possibilité d'assister aux autres commissions s'ils le souhaitent.

Franck BEAUVARLET (ETINEHEM-MERICOURT) est Président et participe de droit aux quatre commissions thématiques. Lors de la première réunion, les commissions désignent un Vice-Président qui peut les convoquer ou les présider si le Président est absent ou empêché.

C'est pourquoi,

Le Conseil communautaire approuve la composition des commissions thématiques telle que présentée ci-après :

1^{ère} commission : DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Madame	LEMAIRE Anna-Maria	ACHEUX-EN-AMIENOIS
Monsieur	LAJEUNESSE Maxime	ALBERT
Monsieur	CROCHET Geoffrey	ALBERT
Monsieur	DELAPORTE Mathieu	ALBERT
	GRICOURT-DELAMOTTE	
Madame	Céline	ALBERT
Madame	BETRANCOURT Isabelle	ALBERT
Madame	RONCHOY Marion	ALBERT
Monsieur	PARQUET Cédric	ALBERT
Monsieur	HERBET Aurélien	ALBERT
Madame	CARON Virginie	ALBERT
Monsieur	CARNEL Cyril	AUCHONVILLERS
Monsieur	BUISSET Christophe	AVELUY
Monsieur	FOURDINIER Tanguy	BAZENTIN
Monsieur	DACHEUX Michel	COURCELETTE
Monsieur	BEAUVARLET Franck	ETINEHEM-MERICOURT
Monsieur	PETIT Thibault	HERISSART
Monsieur	PHILIPPE Régis	IRLES
Monsieur	WATELAIN Michel	LAVIEVILLE
Monsieur	MASSON Philippe	MEAULTE
Monsieur	DELATTRE René	MIRAUMONT
Monsieur	MARGOTIN Régis	OVILLERS-LA-BOISSELLE
Monsieur	CHALIER Pascal	POZIERES
Monsieur	DEKYDTSPOTTER Pascal	PUCHEVILLERS
Monsieur	PHILIPPE Vincent	PYS
Monsieur	DUPONT Johan	RAINCHEVAL
Monsieur	CAILLERET Franck	SAINT-LEGER-LES-AUTHIE
Monsieur	RYCKELYNCK Ludovic	SUZANNE

2^{ème} commission : ENVIRONNEMENT - TRAVAUX

Monsieur	TERNEL Aurélien	ALBERT
Monsieur	DELORAINÉ Christophe	ARQUEVES
Monsieur	DESCAMPS Frédéric	BAYENCOURT
Monsieur	CHAVATTE Jean-Claude	BEAUCOURT-SUR-L'ANCRE
Monsieur	CHATEL Yves	BECORDEL-BECOURT
Monsieur	LETESSE Michel	BOUZINCOURT

Monsieur	GOBLET Ludovic	BRAY-SUR-SOMME
Monsieur	LAINÉ François	BRAY-SUR-SOMME
Madame	POMBOURG Bernadette	BUS-LES-ARTOIS
Monsieur	LEGRAND Gérard	CAPPY
Monsieur	MAILLARD Jean-Marc	CHUIGNOLLES
Monsieur	SENEZ Patrick	CURLU
Monsieur	LEQUEUX Sylvain	DERNANCOURT
Madame	BRUGE-CHRISTIAN Emilie	ENGLEBELMER
Monsieur	BEAUVARLET Franck	ETINEHEM-MERICOURT
Madame	VANSUYT Maryse	GRANDCOURT
Monsieur	LEFEBVRE Frédéric	FORCEVILLE-EN-AMIENOIS
Monsieur	LENGLET Bernard	FRISE
Monsieur	LEMAITRE Christophe	HARPONVILLE
Monsieur	BASSERIE Patrice	HEDAUVILLE
Monsieur	DUBUISSON Benoît	LA-NEUVILLE-LES-BRAY
Madame	COZETTE Véronique	LEALVILLERS
Monsieur	LOBEL Eric	MAILLY-MAILLET
Madame	HOUDART Claudine	MEAULTE
Monsieur	DESTOMBES Michel	MORLANCOURT
Madame	LEBAILLY Geneviève	SENLIS-LE-SEC
Madame	JOUY Carine	THIEVRES
Monsieur	CARPI Jean-Pierre	TOUTENCOURT
Monsieur	BOURGUIGNON Francis	VILLE-SUR-ANCRE

3^{ème} commission : JEUNESSE - CULTURE - TOURISME

Madame	RIBEIRO-DHERET Cathy	ALBERT
Monsieur	DEGARDIN Alain	ALBERT
Madame	RYS-DUMOULIN Sandrine	ALBERT
Monsieur	CAUCHEFER Patrick	ALBERT
Monsieur	DELACROIX Denis	ALBERT
Madame	VIMEUX Cathy	ALBERT
Madame	MAINGUEUX Elina	ALBERT
Monsieur	DUCLAY Emmanuel	ALBERT
Monsieur	THERRY Vincent	ALBERT
Monsieur	DECAUCHY Claude	ALBERT
Madame	KYRYCHENKO Olena	ALBERT
Madame	SOLOIN Jérôme	ALBERT
Monsieur	PELLETIER Pierre-Fabien	AUTHIE
Madame	DELEAU Lolita	BERTRANCOURT
Madame	BOCHU Dolorès	BRAY-SUR-SOMME
Monsieur	DENEUX Kevin	CARNOY-MAMETZ
Monsieur	BEAUVARLET Franck	ETINEHEM-MERICOURT
Madame	BONNIERE Sophie	FRICOURT
Madame	ARCHELIN Michèle	LOUVENCOURT
Monsieur	CAMUS Michael	MARICOURT
Monsieur	FOURNIER Jean-Michel	MEAULTE
Monsieur	ROUSSEL Roger	MESNIL-MARTINSART
Monsieur	FAUDE Julien	MILLEN COURT
Madame	PARUCH Annabel	MONTAUBAN-DE-PICARDIE
Monsieur	POTIE Nicolas	THIEPVAL
Monsieur	LEDOUX Joris	VAUCHELLES-LES-AUTHIE

4^{ème} commission : FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Monsieur	LAJEUNESSE Maxime	ALBERT
----------	-------------------	--------

Madame COELHO Chantal
Madame COTRELLE Malyka
Monsieur COLSON Fabrice
Madame LAVAQUERIE Agnès
Monsieur RUIN Jean-Christian
Monsieur LAIGNEL Alain
Monsieur DE BRETAGNE
Madame GOUGEON Jocelyne
Madame BEGYN Emilie
Madame DEHAN Laëtitia
Monsieur BEAUVARLET Franck
Monsieur BAYARD Hervé
Madame BROOD Sylvie

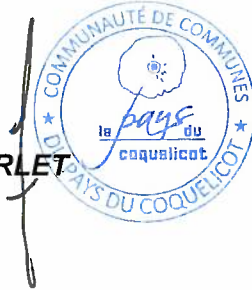
ALBERT
ALBERT
AUTHUILLE
BEAUMONT-HAMEL
BUIRE-SUR-L'ANCRE
COIGNEUX
COLINCAMPS
CONTALMAISON
COURCELLES-AU-BOIS
ECLUSIER-VAUX
ETINEHEM-MERICOURT
MARIEUX
VARENNES-EN-CROIX

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX



COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91
=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.**

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaître ; d'Hédauville, Patrice Basserrie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbert à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart, Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 6 – MODALITÉS DE DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRES ET DE LA COMMISSION CONCESSION

En application des dispositions du Code de la Commande Publique et des articles L.1414-2 et L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, une Commission d'Appel d'Offres et une Commission Concession à caractère permanent doivent être constituées.

Chacune de ces commissions est composée du président de la Communauté de communes (président de droit) ou son représentant et par cinq membres du Conseil communautaire élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus forte reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Les membres de ces commissions sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Le Conseil communautaire fixe les conditions de dépôt des listes.

C'est pourquoi,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.1414-2 et L.1411-5 et D.1411-3 à D.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- organise l'élection des membres titulaires et suppléants de ces deux commissions,
- décide que le dépôt des listes relatives aux membres titulaires et suppléants doit avoir lieu au plus tard le 30 avril 2026 jusqu'au vote de la présente délibération, auprès de Monsieur le Président de la Communauté de communes,
- procède ensuite à l'élection des membres de ces commissions lors de la même séance selon les modalités fixées ci-dessus.

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX



COMMUNAUTÉ de COMMUNES
du PAYS du COQUELICOT

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le



ID : 080-248000747-20260430-DEL7_30042026-DE

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jéromine Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91
=====

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart, Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 7 – ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRES

En application des dispositions du Code de la Commande Publique et des articles L.1414-2 et L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, une commission d'appel d'offres à caractère permanent doit être constituée, composée du président de la Communauté de communes (président de droit) ou son représentant et par cinq membres du Conseil communautaire élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus forte reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Une seule liste de candidats s'est fait connaître :

Titulaires

- **Cyril CARNEL**
- **Maxime LAJEUNESSE**
- **Pierre-Fabien PELLETIER**
- **Emilie BEGYN**
- **Christophe BUISSET**

Suppléants

- **Sylvie BROOD**
- **Geoffrey CROCHET**
- **Fabrice COLSON**
- **Emilie BRUGE-CHRISTIAN**
- **Frédéric LEFEBVRE**

C'est pourquoi,

Vu la délibération du 30 avril 2026 fixant les modalités de désignation des représentants du Conseil communautaire au sein de la commission Appel d'Offres,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- constitue la commission Appel d'Offres
- procède à l'élection de ses membres.

Sont élus :

TITULAIRES

- **Cyril CARNEL**
- **Maxime LAJEUNESSE**
- **Pierre-Fabien PELLETIER**
- **Emilie BEGYN**
- **Christophe BUISSET**

SUPPLEANTS

- **Sylvie BROOD**
- **Geoffrey CROCHET**
- **Fabrice COLSON**
- **Emilie BRUGE-CHRISTIAN**
- **Frédéric LEFEBVRE**

Résultat de vote :

nombre de votants : 91

bulletin(s) blanc(s) : 1

abstentions : 0

suffrages exprimés : 90

Majorité absolue : 46

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX



Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le



ID : 080-24800747-20260430-DEL7_30042026-DE

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 82
votants : 90
=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaître ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Demancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbert à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 8 – ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DE LA COMMISSION DE CONCESSION

En application des dispositions du Code de la Commande Publique et de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, une commission de concession à caractère permanent doit être constituée, composée du président de la Communauté de communes (président de droit) ou son représentant et par cinq membres du Conseil communautaire élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus forte reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Une seule liste de candidats s'est fait connaître :

Titulaires

- **Michel LETESSE**
- **Jean-Michel FOURNIER**
- **Maxime LAJEUNESSE**
- **Michel DESTOMBES**
- **Annabel PARUCH**

Suppléants

- **Fabrice COLSON**
- **Frédéric LEFEBVRE**
- **Carine JOUY**
- **Ludovic GOBLET**
- **Véronique COZETTE**

C'est pourquoi,

Vu la délibération du 30 avril 2026 fixant les modalités de désignation des représentants du Conseil communautaire au sein de la commission Concession,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- constitue la commission de concession,
- procède à l'élection des membres de la commission de concession,

Sont élus :

Titulaires

- **Michel LETESSE**
- **Jean-Michel FOURNIER**
- **Maxime LAJEUNESSE**
- **Michel DESTOMBES**
- **Annabel PARUCH**

Suppléants

- **Fabrice COLSON**
- **Frédéric LEFEBVRE**
- **Carine JOUY**
- **Ludovic GOBLET**
- **Véronique COZETTE**

Résultat de vote :

nombre de votants : 91

bulletin(s) blanc(s) : 0

abstentions : 1

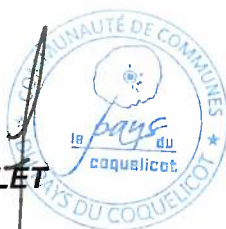
suffrages exprimés : 90

Majorité absolue : 46

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLÉT



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX



Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le



ID : 080-24800747-20260430-DEL8_30042026-DE

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91
=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.**

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaître ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Maily-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart, Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 9 – COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES - CLECT

La Communauté de communes du Pays du Coquelicot a créé lors du conseil communautaire du 26 mars 2016 la CLECT.

Conformément à l'article 1609 nonies CIV du Code Général des Impôts, la CLECT est composée d'au moins un représentant par commune et peut associer des experts pour l'exercice de sa mission. Elle élit en son sein un président et un vice-Président.

Pour faciliter le fonctionnement de la CLECT, il est proposé que ce soit le maire de la commune, ou son représentant désigné par arrêté du maire, qui soit membre de la CLECT.

C'est pourquoi,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire fixe la composition de la CLECT selon les modalités suivantes :

Communes	Membres de la CLECT
ACHEUX-EN-AMIENOIS	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
ALBERT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
ARQUEVES	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
AUCHONVILLERS	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
AUTHIE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
AUTHUILLE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
AVELUY	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
BAYENCOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
BAZENTIN	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
BEAUCOURT-SUR-ANCRE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
BEAUMONT-HAMEL	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
BECORDEL-BECOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
BERTRANCOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
BOUZINCOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
BRAY-SUR-SOMME	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
BUIRE-SUR-ANCRE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
BUS-LES-ARTOIS	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
CAPPY	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
CARNOY- MAMETZ	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
CHUIGNOLLES	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
COIGNEUX	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
COLINCAMPS	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
CONTALMAISON	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
COURCELETTE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
COURCELLES-AU-BOIS	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
CURLU	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
DERNANCOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
ECLUSIER-VAUX	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
ENGLEBELMER	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
ETINEHEM-MERICOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
FORCEVILLE-EN-AMIENOIS	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
FRICOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
FRISE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
GRANDCOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
HARPONVILLE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
HEDAUVILLE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
HERISSART	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
IRLES	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire

LA NEUVILLE-LÈS-BRAY	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
LAVIEVILLE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
LEALVILLERS	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
LOUVENCOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
MAILLY-MAILLET	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
MARICOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
MARIEUX	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
MEAULTE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
MESNIL-MARTINSART	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
MILLENCOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
MIRAUMONT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
MONTAUBAN-DE-PICARDIE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
MORLANCOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
OVILLERS-LA-BOISSELLE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
POZIERES	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
PUCHEVILLERS	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
PYS	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
RAINCHEVAL	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
SAINT-LEGER-LES-AUTHIE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
SENLIS-LE-SEC	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
SUZANNE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
THIEPVAL	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
THIEVRES SOMME	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
TOUTENCOURT	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
VARENNES	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
VAUCHELLES-LES-AUTHIE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire
VILLE-SUR-ANCRE	Maire ou son représentant désigné par arrêté du Maire

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le



ID : 080-24800747-20260430-DEL9_30042026-DE

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91
=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.**

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaître ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Demancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

*Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de M
Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.*

Q. n° 10 – COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Les articles R 2222-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales imposent aux collectivités qui ont plus de 75 000 € de recettes de mettre en place une commission de contrôle financier.

Ces dispositions s'appliquent notamment aux concessions (délégations de service public notamment). La commission examine les comptes détaillés des opérations menées par l'entreprise : flux financiers entre la collectivité et son contractant (surtaxe, subvention d'équilibre) et équilibre général du contrat. L'entreprise doit permettre cette vérification en communiquant tous livres et documents nécessaires sur place et sur pièces.

A l'issue de son contrôle annuel, la commission de contrôle financier doit établir un rapport écrit qui sera joint aux comptes de la collectivité et sera considéré comme un document communicable.

Le rapport sera établi par le service des finances aidé des services en charge des concessions.

Les services et la commission de contrôle financier pourront se faire assister par un prestataire extérieur.

L'organe délibérant de la collectivité fixe, par délibération, la composition de la commission de contrôle financier.

Elle peut compter en son sein des représentants des associations d'usagers et/ou des personnes qualifiées.

C'est pourquoi,

Vu l'article R222-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé au Conseil communautaire :

- de créer une commission de contrôle financier chargée d'examiner les comptes des concessionnaires de la collectivité,
- de décider que la commission de contrôle financier sera composée comme suit :
 - Les membres du Bureau de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot
 - 4 conseillers communautaires :
 - Bernadette POMBOURG
 - François LAINE
 - Michèle ARCHELIN
 - Geneviève LEBAILLY
 - Les personnes qualifiées : la directrice générale des services, la responsable des finances, les responsables de pôle et de service en charge du suivi des contrats,
- de désigner le Président de la commission de contrôle financier.

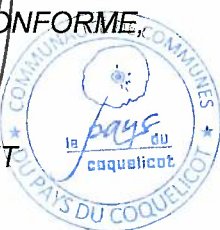
DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEU

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91
=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.**

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Camel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart, Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 11 – PROPOSITION DE LA LISTE DES COMMISSAIRES POUR LE RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID)

L'article 1650-A du Code Général des Impôts prévoit l'institution d'une commission intercommunale des impôts directs dans chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique.

La commission intercommunale des impôts directs est composée de onze membres : le président de l'EPCI ou un vice-président délégué et dix commissaires.

Les commissaires doivent :

- être français ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Aux termes de l'article 1753 du CGI, ne peuvent être admises à participer aux travaux de la commission les personnes :

- qui, à l'occasion de fraudes fiscales ou d'oppositions au contrôle fiscal, ont fait l'objet d'une condamnation, prononcée par le tribunal, à l'une des peines prévues aux articles du CGI visés par l'article 1753 du même code,
- dont les bases d'imposition ont été évaluées d'office, par suite d'opposition au contrôle fiscal du fait du contribuable ou de tiers.

Les dix commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées ci-dessus, dressée par l'organe délibérant de l'EPCI sur proposition de ses communes membres.

La liste de présentation établie par l'organe délibérant de l'EPCI doit donc comporter quarante noms. La désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs intervient dans les deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement des conseils municipaux.

La commission intercommunale des impôts directs intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux et biens divers :

- elle participe, en lieu et place des commissions communales des impôts directs, à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers (article 1504 du code général des impôts) ;
- elle donne un avis, en lieu et place des commissions communales des impôts directs, sur les évaluations foncières des locaux commerciaux et biens divers proposées par l'administration fiscale (article 1505 du code général des impôts).

La durée de mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de l'EPCI.

Il appartient donc au Conseil communautaire de proposer, pour le mandat qui commence, une nouvelle liste de contribuables pour le renouvellement de la commission intercommunale des impôts directs.

C'est pourquoi,

Vu les propositions transmises par les communes,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire établit la liste de présentation de contribuables pour la CIID comme suit :

Nom	Prénom	Commune
CAUCHEFER	Patrick	ALBERT
CAUSSIN	Margaux	ALBERT
CROCHET	Geoffrey	ALBERT
DAUCHET	Marc	ALBERT
DECAUCHY	Claude	ALBERT
GRANDIN	Catherine	ALBERT
MILLE	Dominique	AVELUY
FOURDINIER	Jean-Luc	BAZENTIN
CHAVATTE	Jean-Claude	BEAUCOURT-SUR-L'ANCRE
LAVAQUERIE	Agnès	BEAUMONT-HAMEL
GOBLET	Ludovic	BRAY-SUR-SOMME
DEWAELE	Aude	CHUIGNOLLES
LUC	Christian	CURLU
LEFEBVRE	Emmanuel	ECLUSIER-VAUX
LERICHE	Roseline	ENGLEBELMER
PANET	Francis	ENGLEBELMER
PITARCH	Philippe	ENGLEBELMER
LEFEBVRE	Frédéric	FORCEVILLE
MASSE	Sébastien	FRICOURT
VANDERMEERSCH	Jonatane	GRANDCOURT
GRAUX	Valérie	HERISSART
GUILLOCHON	Nadine	MARIEUX
PAYEN	Bruno	MARIEUX
BIDART	Hervé	MEAULTE
BUEE	Sylvain	MEAULTE
ENault	Stéphanie	MEAULTE
HOUDART	Claudine	MEAULTE
MASSON	Philippe	MEAULTE
PETRARU	Anouchka	MEAULTE
FAUDE	Gabriel	MILLENCOURT
LEROY	Manon	MILLENCOURT
MINOTTE	Patrice	MILLENCOURT
DUTAS	Delphine	MIRAUMONT
RICQ	Bernadette	MORLANCOURT
ALLEGRO	Alain	OVILLERS-LA-BOISSELLE
DIRUIT	David	PUCHEVILLERS
PECOURT	Jean-Bernard	PUCHEVILLERS
BANSE	Sylvie	VILLE-SUR-ANCRE
CORDIER	Jean-Pierre	VILLE-SUR-ANCRE
VANDEVILLE	Christophe	VILLE-SUR-ANCRE

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le

S²LO

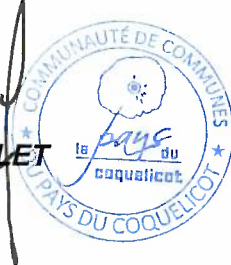
Cette liste sera transmise au directeur départemental des finances et services préfectoraux. ID : 080-248000747-20260430-DEL11130042026-DE

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

MEMBRES
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91

=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kevin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curly, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claude Houdart à Jean Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 12 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DE L'AGENCE SOMME NUMERIQUE

Par délibération en date du 29 mars 2006, le Conseil communautaire décidait d'adhérer au syndicat mixte Somme Numérique.

Conformément aux statuts de ce syndicat mixte, il appartient au Conseil communautaire de désigner deux délégués représentant la Communauté de communes du Pays du Coquelicot et appelés à siéger au sein du Comité syndical de Somme Numérique.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants au syndicat mixte Somme Numérique :

Candidats : Pascal DEKYDTSPOTTER
Hervé BAYARD

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 1
suffrages exprimés : 90
Majorité absolue : 46

Résultats :

Pascal DEKYDTSPOTTER : 86
Hervé BAYARD : 82
Michèle ARCHELIN : 6

Sont élus :

- **Pascal DEKYDTSPOTTER**
- **Hervé BAYARD**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91
=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaître ; d'Hédauville, Patrice Basserrie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Maily-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Demancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulne, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 13 – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S)

Par délibération en date du 18 mars 2002, le Conseil communautaire décidait d'adhérer au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S).

Conformément aux statuts du C.N.A.S, il appartient au Conseil communautaire de désigner un délégué représentant la Communauté de communes du Pays du Coquelicot et appelé à siéger au sein de ce comité.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de son représentant au Comité National d'Action Sociale :

Candidats : Laëtitia DEHAN

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 0
suffrages exprimés : 91
Majorité absolue : 46

Résultats :

Laëtitia DEHAN : 87
Michèle ARCHELIN : 3
Sylvie BROOD : 1

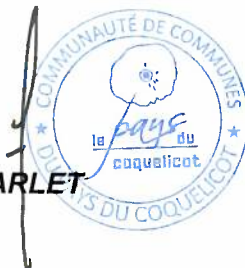
Est élue :

- **Laëtitia DEHAN**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX



COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

MEMBRES
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91
=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbert à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

*Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de
Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.*

**Q. n° 14 – DÉSIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE L'ENTREPRISE, DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION (MEEF)**

Par délibération en date du 24 juin 2002, le Conseil communautaire décidait d'adhérer à la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation (MEEF).

Conformément aux statuts de la MEEF, il appartient au conseil communautaire de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant représentant la communauté de communes et appelés à siéger au sein du conseil d'administration de la MEEF.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants, titulaire et suppléant, à la MEEF :

Candidat titulaire : Maxime LAJEUNESSE

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 1
suffrages exprimés : 90
Majorité absolue : 46

Résultats :

Maxime LAJEUNESSE: 86
Michèle ARCHELIN : 1
Agnès LAVAQUERIE : 1
Geneviève LEBAILLY : 1
Michel WATELAIN : 1

Candidat suppléant : Anna Maria LEMAIRE

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 2
abstentions : 0
suffrages exprimés : 89
Majorité absolue : 45

Résultats :

Anna-Maria LEMAIRE : 85
Patrice BASSERIE : 1
Dolorès BOCHU : 1
Carine JOUY : 1
Gérard LEGRAND : 1

Sont élus :

TITULAIRE

- **Maxime LAJEUNESSE**

SUPPLEANTE

- **Anna Maria LEMAIRE**

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le

ID : 080-248000747-20260430-DEL14_30042026-DE

S²LO

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé
présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le



ID : 080-248000747-20260430-DEL14_30042026-DE

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 82
votants : 91
=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Demancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

*Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de
Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.*

Q. n° 15 – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER D'ALBERT

Dans le cadre de l'article R.6143-4 du code de la santé publique, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé saisit les autorités et instances appelées à siéger, à être représentées ou à désigner des membres au sein des conseils de surveillance des établissements publics de santé.

Il est précisé que nul ne peut être membre d'un conseil de surveillance :

- A plus d'un titre ;
- S'il encourt l'une des incapacités prévues par les articles L. 5 et L. 6 du code électoral ;
- S'il est membre du directoire ;
- S'il a personnellement ou par l'intermédiaire de son conjoint, de ses ascendants ou descendants en ligne directe un intérêt direct ou indirect dans la gestion d'un établissement de santé privé ; toutefois, cette incompatibilité n'est pas opposable aux représentants du personnel lorsqu'il s'agit d'établissements de santé privés assurant le service public hospitalier, hors d'une zone géographique déterminée par décret ;
- S'il est lié à l'établissement par contrat ; toutefois, cette incompatibilité n'est opposable ni aux personnes ayant conclu avec l'établissement un contrat mentionné aux articles L. 1110-11, L. 1112-5 et L. 6134-1, ni aux membres mentionnés au 2° de l'article L. 6143-5 ayant conclu un contrat mentionné aux articles L. 6142-3, L. 6142-5 et L. 6154-4 ou pris pour l'application des articles L. 6146-1, L. 6146-2 et L. 6152-1 ;
- S'il est agent salarié de l'établissement. Toutefois, l'incompatibilité résultant de la qualité d'agent salarié n'est pas opposable aux représentants du personnel médical, pharmaceutique et odontologique, ni aux représentants du personnel titulaire de la fonction publique hospitalière ;
- S'il exerce une autorité sur l'établissement en matière de tarification ou s'il est membre du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de son représentant au conseil de surveillance du centre hospitalier d'Albert :

Candidate : Jocelyne GOUGEON

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 1
suffrages exprimés : 90
Majorité absolue : 46

Résultats :

Jocelyne GOUGEON: 89
Sophie BONNIERE : 1
Est élue :

- **Jocelyne GOUGEON**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.**

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curly, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de
Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 16 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME (TE80)

Par délibération en date du 2 mars 2020, le Conseil communautaire décidait d'adhérer à la Fédération Départementale de l'Énergie de la Somme (FDE 80).

Par délibération du 16 février 2024, le comité syndical a approuvé le changement de dénomination pour « Territoire d'Énergie Somme » (TE80).

Conformément aux statuts, il appartient au Conseil communautaire de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant représentant la Communauté de communes du Pays du Coquelicot et appelés à siéger au sein du comité syndical.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants, titulaire et suppléant, au syndicat mixte FDE80 :

Candidat titulaire : Maxime LAJEUNESSE

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91

bulletin(s) blanc(s) : 0

abstentions : 1

suffrages exprimés : 90

Majorité absolue : 46

Résultats :

Maxime LAJEUNESSE : 87

Isabelle BETRANCOURT : 1

Carine JOUY : 1

François LAINE : 1

Candidat suppléant : François LAINE

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91

bulletin(s) blanc(s) : 0

abstentions : 0

suffrages exprimés : 91

Majorité absolue : 46

Résultats :

François LAINE: 89

Maxime LAJEUNESSE: 2

Sont élus :

TITULAIRE

- Maxime LAJEUNESSE

SUPPLEANT

- François LAINE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

- - - - -

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

MEMBRES
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91

=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrchenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Maily-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 17 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DU BASSIN VERSANT DE LA SOMME (AMEVA)

Par délibération en date du 27 septembre 2002, le Conseil communautaire décidait d'adhérer au Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme dénommé « AMEVA ».

Conformément aux statuts modifiés de ce syndicat mixte, il appartient au Conseil communautaire de désigner deux délégués représentant la Communauté de communes du Pays du Coquelicot et appelés à siéger au sein du comité syndical de l'AMEVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants au syndicat mixte AMEVA :

Candidats titulaires : Michel LETESSE
Michel DESTOMBES

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 0
suffrages exprimés : 91
Majorité absolue : 46

Résultats :

Michel LETESSE : 87
Michel DESTOMBES : 68
Franck BEAUVARLET : 1
Emilie BEGYN : 1
Dolorès BOCHU : 1
Claudine HOUDART : 1
Sylvain LEQUEUX : 1

Sont élus :

TITULAIRES

- Michel LETESSE
- Michel DESTOMBES

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

MEMBRES
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91

=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaître ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart, Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 18 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DU SIEP DU SANTERRE

Suite à la prise de compétence « eau » par la Communauté de communes du Pays du Coquelicot au 1^{er} janvier 2018, le SIEP du SANTERRE est devenu ipso facto syndicat mixte fermé et la Communauté de communes du Pays du Coquelicot est désormais membre du syndicat, en représentation-substitution des communes d'Etinehem-Méricourt et de Frise. Conformément aux statuts de ce syndicat mixte, il appartient au Conseil communautaire de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour siéger au Comité syndical du SIEP du Santerre.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants titulaires et suppléants au SIEP du Santerre :

Candidats titulaires : Bernard LENGLET
Franck BEAUVARLET

Résultats du scrutin :
nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 0
suffrages exprimés : 91
Majorité absolue : 46

Résultats :
Bernard LENGLET : 87
Franck BEAUVARLET : 81
Michèle ARCHELIN : 1
Hervé BAYARD : 1
Julien FAUDE : 1
Sylvain LEQUEUX : 1

Candidats suppléants : François LAINE
Ludovic GOBLET

Résultats du scrutin :
nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 2
suffrages exprimés : 89
Majorité absolue : 45

Résultats :
François LAINE : 82
Ludovic GOBLET : 78
Dolorès BOCHU : 5
Franck BEAUVARLET : 2
Virginie CARON : 1
Benoît DUBUISSON : 1
Tanguy FOURDINIER : 1

Sont élus :

Titulaires :

- **Bernard LENGLET**
- **Franck BEAUVARLET**

Suppléants :

- **François LAINE**
- **Ludovic GOBLET**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 08/05/2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91
=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.**

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbert à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

*Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de
Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.*

Q. n° 19 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION ET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU BOIS SAINT-PIERRE

La prise de compétence « eau » par la Communauté de communes du Pays du Coquelicot au 1^{er} janvier 2018, a emporté la dissolution du SIAEP de la Haute Vallée de l'Authie (composé des communes d'Authie et de Saint-Léger-les-Authie) et par conséquent la substitution de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot au SIAEP de la Haute Vallée de l'Authie au sein du Syndicat mixte de production et d'adduction d'eau potable du Bois Saint-Pierre.

Conformément aux statuts de ce syndicat mixte, il appartient au Conseil communautaire de désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants pour siéger au Comité syndical du Syndicat mixte de production et d'adduction d'eau potable du Bois Saint-Pierre.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants titulaires et suppléants au Syndicat mixte de production et d'adduction d'eau potable du Bois Saint-Pierre :

Candidats titulaires : Michel DESTOMBES
Bernard LENGLET
Michel LETESSE

Résultats du scrutin :
nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 0
suffrages exprimés : 91
Majorité absolue : 46

Résultats :
Michel DESTOMBES : 88
Bernard LENGLET : 84
Michel LETESSE : 82
Franck BEAUVARLET : 2
Francis BOURGUIGNON : 1
Emilie BRUGE-CHRISTIAN : 1
Alain LAIGNEL : 1
Sylvain LEQUEUX : 1
Eric LOBEL : 1

Candidats suppléants : Christophe DELORAINE
Pierre-Fabien PELLETIER
Franck CAILLERET

Résultats du scrutin :
nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 1
suffrages exprimés : 90
Majorité absolue : 46

Résultats :
Christophe DELORAINE : 80
Pierre-Fabien PELLETIER : 78
Franck CAILLERET : 77
Dolorès BOCHU : 2
Hervé BAYARD : 1
Julien FAUDE : 1

Franck BEAUVARLET : 1
Michèle ARCHELIN : 1
Emilie BEGYN : 1
Virginie CARON : 1
Malyka COTRELLE : 1
Christophe LEMAITRE : 1
Roger ROUSSEL : 1

Sont élus :

Titulaires :

- Michel DESTOMBES
- Bernard LENGLET
- Michel LETESSE

Suppléants :

- Christophe DELORAINE
- Pierre-Fabien PELLETIER
- Franck CAILLERET

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le



ID : 080-248000747-20260430-DEL19_30042026-DE

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

MEMBRES
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91
=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curлу, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbert à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

*Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de
Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.*

Q. n° 20 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE CANCHE ET AUTHIE (SYMCEA)

La Communauté de communes du Pays du coquelicot est compétente en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) depuis le 1^{er} janvier 2018.

Par délibération en date du 25 juin 2019, la Communauté de communes du Pays du Coquelicot décidait d'adhérer au Syndicat Mixte Canche et Authie.

Conformément aux statuts de ce syndicat mixte, il appartient au Conseil communautaire de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants représentant la Communauté de communes du Pays du Coquelicot.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants, titulaires et suppléants, au Syndicat Mixte Canche et Authie :

Candidats titulaires : Pierre-Fabien PELLETIER
Franck CAILLERET

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 1
suffrages exprimés : 90
Majorité absolue : 46

Résultats :

Pierre-Fabien PELLETIER: 83
Franck CAILLERET: 71
Hervé BAYARD : 5
Franck BEAUVARLET : 2
Bernard LENGLET : 2
Michel ARCHELIN : 1
Dolorès BOCHU : 1
Jean-Claude CHAVATTE : 1
Lolita DELEAU : 1

Candidats suppléants : Michel DESTOMBES
Pascal DEKYDTSPOTTER

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 1
suffrages exprimés : 90
Majorité absolue : 46

Résultats :

Michel DESTOMBES: 83
Pascal DEKYDTSPOTTER : 71
Patrice BASSERIE : 3
Denis DELACROIX : 1
Frédéric DESCAMPS : 1
Bernadette POMBOURG : 1
Roger ROUSSEL : 1
Franck BEAUVARLET : 1

Sont élus :

Titulaires :

- Pierre-Fabien PELLETIER
- Franck CAILLERET

Suppléants :

- Michel DESTOMBES
- Pascal DEKYDTSPOTTER

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Elina' followed by a stylized surname.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le



ID : 080-248000747-20260430-DEL20_30042026-DE

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

MEMBRES
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91
=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaître ; d'Hédaucourt, Patrice Basserrie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbert à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart, Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

**Q. n° 21 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DU COQUELICOT AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT D'ALBERT -
PICARDIE**

Par délibération en date du 18 décembre 2017, le conseil communautaire approuvait les statuts du Syndicat Mixte de l'Aéroport Albert-Picardie (S.M.A.A.P) dont la Communauté de communes du Pays du Coquelicot est membre aux côtés du Département et d'Amiens Métropole.

Conformément aux statuts de ce syndicat mixte, il appartient au Conseil communautaire de désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants représentant la Communauté de communes du Pays du Coquelicot et appelés à siéger au sein du comité syndical du S.M.A.A.P.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants, titulaires et suppléants, au S.M.A.A.P.,

Candidats titulaires : Jean-Michel FOURNIER
Cathy RIBEIRO-DHERET
Maxime LAJEUNESSE

Résultats du scrutin :
nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 2
abstentions : 3
suffrages exprimés : 86
Majorité absolue : 44

Résultats :
Jean-Michel FOURNIER : 83
Cathy RIBEIRO-DHERET : 79
Maxime LAJEUNESSE : 78
Patrice BASSERIE : 2
Franck BEAUVARLET : 1
Sophie BONNIERE : 1
François LAINE : 1
Michel LETESSE : 1
Roger ROUSSEL : 1

Candidats suppléants : Hervé BAYARD
Geoffrey CROCHET
Claudine HOUDART

Résultats du scrutin :
nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 1
abstentions : 1
suffrages exprimés : 89
Majorité absolue : 45

Résultats :
Hervé BAYARD : 85
Geoffrey CROCHET : 83
Claudine HOUDART : 77
Patrice BASSERIE : 2
Emilie BEGYN : 1
Véronique COZETTE : 1
Lolita DELEAU : 1
François LAINE : 1

Sont élus :

Titulaires :

- **Jean-Michel FOURNIER**

- **Cathy RIBEIRO-DHERET**
- **Maxime LAJEUNESSE**

Suppléants :

- **Hervé BAYARD**
- **Geoffrey CROCHET**
- **Claudine HOUDART**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le



ID : 080-248000747-20260430-DEL21_30042026-DE

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbert à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de
Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 22 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DU POLE MÉTROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS

Par délibération en date du 12 avril 2018, la Communauté de communes du Pays du Coquelicot a approuvé les statuts du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.

Conformément aux statuts de ce syndicat mixte, il appartient au Conseil communautaire de désigner quatre représentants au Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants au sein du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois comme suit :

Candidats :
Cyril CARNEL
Pascal DEKYDTSPOTTER
Maxime LAJEUNESSE
Michel LETESSE

Résultats du scrutin :
nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 1
abstentions : 2
suffrages exprimés : 88
Majorité absolue : 45

Résultats :
Cyril CARNEL : 82
Pascal DEKYDTSPOTTER: 81
Maxime LAJEUNESSE: 77
Michel LETESSE : 70
Emilie BEGYN : 2
Patrice BASSERIE : 1
Franck BEAUVARLET : 1
Michael CAMUS : 1
Laëtitia DEHAN : 1
Denis DELACROIX : 1
François LAINE : 1
Geneviève LEBAILLY : 1
Sylvain LEQUEUX : 1
Bernadette POMBOURG : 1
Roger ROUSSEL : 1

Sont élus :
- **Cyril CARNEL**
- **Pascal DEKYDTSPOTTER**
- **Maxime LAJEUNESSE**
- **Michel LETESSE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

MEMBRES
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91
=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaître ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbert à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

*Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de
Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.*

Q. n° 23 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS A L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DU GRAND AMIÉNOIS (ADUGA)

Par délibération en date du 12 avril 2021, le Conseil communautaire décidait d'adhérer à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)

Conformément aux statuts, il appartient au Conseil communautaire de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant représentant la Communauté de communes et appelés à siéger au sein du conseil d'administration de l'ADUGA.

C'est pourquoi,

Vu les statuts de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA),

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants à l'ADUGA comme suit :

Candidats titulaires : Geoffrey CROCHET
Hervé BAYARD

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 1
abstentions : 0
suffrages exprimés : 90
Majorité absolue : 46

Résultats :

Geoffrey CROCHET : 84
Hervé BAYARD : 81
Patrice BASSERIE : 1
Véronique COZETTE : 1
Bernadette POMBOURG : 1
Roger ROUSSEL : 1

Candidats suppléants : Anna Maria LEMAIRE
Aurélien TERNEL

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 1
abstentions : 0
suffrages exprimés : 90
Majorité absolue : 46

Résultats :

Anna-Maria LEMAIRE: 83
Aurélien TERNEL: 80
Patrice BASSERIE : 2
Emilie BEGYN : 1
Sophie BONNIERE : 1
Virginie CARON : 1
Gérard LEGRAND : 1
Philippe REGIS : 1
Cathy RIBEIRO-DHERET : 1

Sont élus :

- Deux administrateurs et leurs suppléants pour siéger au conseil d'administration et à l'assemblée générale :

Titulaire : Geoffrey CROCHET

Titulaire : Hervé BAYARD

Suppléant : Anna Maria LEMAIRE

Suppléant : Aurélien TERNEL

- Un représentant et son suppléant pour siéger au bureau :

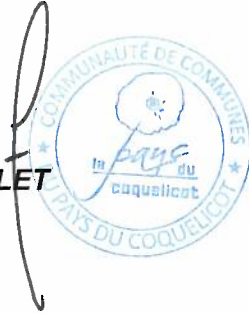
Titulaire : Geoffrey CROCHET

Suppléant : Anna Maria LEMAIRE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le



ID : 080-248000747-20260430-DEL23_30042026-DE

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91
=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrchenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de
Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 24 – CANDIDATURE ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR SIÉGER AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) DE HAUTS-DE-FRANCE

Par délibération en date du 15 février 2021, la Communauté de communes du Pays du Coquelicot a émis un avis favorable sur l'extension du périmètre de l'Etablissement Public Foncier (EPF) du Nord Pas-de-Calais au département de la Somme.

Suite au décret du 6 août 2021 et à la modification de ses statuts, l'EPF, renommé Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, a donc vu son périmètre d'intervention étendu au département de la Somme.

Par délibération du 27 septembre 2021, le Conseil communautaire organisait la désignation des représentants pour siéger au sein de l'EPF (un représentant titulaire et un suppléant).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire confirme sa candidature pour siéger au sein de l'EPF et procède à l'élection de ses représentants, comme suit :

Candidat titulaire : Pascal DEKYDTSPOTTER

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 0
abstentions : 0
suffrages exprimés : 91
Majorité absolue : 46

Résultats :

Pascal DEKYDTSPOTTER: 86
Denis DELACROIX : 2
Patrice BASSERIE : 1
Franck BEAUVARLET : 1
Laëtitia DEHAN : 1

Candidats suppléants : Hervé BAYARD

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 2
abstentions : 0
suffrages exprimés : 89
Majorité absolue : 45

Résultats :

Hervé BAYARD : 87
Patrice BASSERIE: 1
Michel WATELAIN : 1

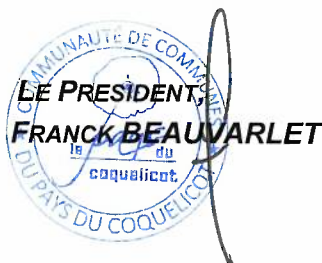
TITULAIRE

- Pascal DEKYDTSPOTTER

SUPPLEANT

- Hervé BAYARD

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,
ELINA MAINGUEUX

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91
=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.**

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Demancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de
Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 25 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES MOBILITES DES HAUTS-DE-FRANCE

Par délibération en date du 8 décembre 2022, la Communauté de communes du Pays du Coquelicot a décidé d'adhérer au syndicat mixte Hauts-de-France Mobilités.

Le syndicat mixte a délibéré le 1^{er} juillet 2025 pour approuver la modification de ses statuts afin d'intégrer la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole et changer sa dénomination par Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France

Conformément aux statuts de ce syndicat mixte, il appartient au Conseil communautaire de désigner un titulaire et un suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants, titulaire et suppléant, au sein du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France, comme suit :

Candidat titulaire : Geoffrey CROCHET

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91

bulletin(s) blanc(s) : 0

abstentions : 0

suffrages exprimés : 91

Majorité absolue : 46

Résultats :

Geoffrey CROCHET : 84

Isabelle BETRANCOURT : 2

Patrice BASSERIE : 1

Véronique COZETTE : 1

Maxence DE BRETAGNE : 1

Alain LAIGNEL : 1

Michel LETESSE : 1

Candidats suppléants : Emilie BRUGE-CHRISTIAN

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91

bulletin(s) blanc(s) : 2

abstentions : 0

suffrages exprimés : 89

Majorité absolue : 45

Résultats :

Emilie BRUGE-CHRISTIAN : 86

Michèle ARCHELIN : 1

Isabelle BETRANCOURT : 1

Sylvie BROOD : 1

TITULAIRE

- Geoffrey CROCHET

SUPPLEANT

- Emilie BRUGE-CHRISTIAN

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,
FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,
ELINA MAINGUEUX

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

MEMBRES
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91
=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curly, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalié ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbert à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart, Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 26 – COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Par délibération en date du 4 décembre 2023, le Conseil communautaire a approuvé la création de la régie « Office de tourisme du Pays du Coquelicot », ses statuts, ainsi que la composition du Conseil d'exploitation.

L'article 5 des statuts prévoit que les membres du Conseil d'exploitation, et les membres remplaçants, sont désignés par le Conseil Communautaire, sur proposition du Président de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.

La composition du Conseil communautaire ayant été modifiée, il convient de modifier la composition du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme en conséquence.

C'est pourquoi,

Vu l'article 5 des statuts de la régie Office de tourisme du Pays du Coquelicot,

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve la modification de la composition du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme telle que présentée ci-après :

- Membres élus :
 - Michèle ARCHELIN
 - Dolorès BOCHU
 - Sophie BONNIERE
 - Michael CAMUS
 - Cyril CARNEL
 - Patrick CAUCHEFER
 - Fabrice COLSON
 - Lolita DELEAU
 - Kévin DENEUX
 - Jean-Michel FOURNIER
 - Pierre-Fabien PELLETIER
 - Roger ROUSSEL
- Membres socio-professionnels :
 - David BLONDIN
 - Pascal-Louis CAILLAUT
 - Jean-Pierre CARDON
 - Flora DEVILLERS
 - Marie-Josée JACQUEMONT
 - Xavier JESU
 - Guillaume MEIRE
 - Didier PETIT
 - Yves POTARD
 - Julie THOMSON

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLÉT



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX



COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91
=====

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.**

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jérôme Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart,

Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de
Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 27 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS A LA SAS PAYS DU COQUELICOT ENERGIES

Par délibération en date du 29 septembre 2025, le Conseil communautaire décidait d'approuver la création d'une société territoriale pour le développement des énergies renouvelables sur son territoire, sous la forme d'une Société par Actions Simplifiées (SAS).

Conformément aux statuts, le Président et 2 élus référents parmi les délégués communautaires sont nommés afin de représenter la Communauté de communes du Pays du Coquelicot et ses intérêts dans la création et l'administration de la SAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire procède à l'élection de 2 élus référents parmi les délégués communautaires, afin de représenter la Communauté de communes du Pays du Coquelicot à la SAS Pays du Coquelicot Energies:

Candidats : Geoffrey CROCHET
Mathieu DELAPORTE

Résultats du scrutin :

nombre de votants : 91
bulletin(s) blanc(s) : 1
abstentions : 0
suffrages exprimés : 90
Majorité absolue : 46

Résultats :

Geoffrey CROCHET:	84
Mathieu DELAPORTE:	81
Michèle ARCHELIN :	1
Patrice BASSERIE :	1
Emilie BRUGE :	1
Chantal COELHO :	1
Véronique COZETTE :	1
Denis DELACROIX :	1
Roger ROUSSEL :	1

Sont élus :

- **Geoffrey CROCHET**
- **Mathieu DELAPORTE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

MEMBRES
en exercice : 92
présents : 79
votants : 90

=====

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jéromine Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcelette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefebvre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart, Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 28 – SOUTIEN D’UN PROJET DANS LA COMMUNE DE BEAUMONT-HAMEL POUR LE 110^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE LA SOMME

Pendant cette année exceptionnelle de commémoration du 110^{ème} anniversaire de la Bataille de la Somme, la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot souhaite impliquer les habitants, les associations et les communes, en soutenant des projets qui permettront, entre autres, de faire rayonner touristiquement notre territoire et de le dynamiser.

Pendant la Première Guerre mondiale, le territoire du Pays du Coquelicot a été fortement impacté par les tirs d’obus.

Les destructions ont profondément transformé le paysage urbain et le patrimoine bâti, touchant les édifices des villages. Ces transformations sont aujourd’hui peu visibles et insuffisamment identifiées par les locaux et les touristes.

La commune de Beaumont-Hamel, dans un contexte de transmission du devoir de mémoire, souhaite installer 3 panneaux commémoratifs afin de rendre l’histoire visible et accessible à tous et sollicite la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot pour une subvention exceptionnelle de 207€.

C’est pourquoi,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- accorde une subvention exceptionnelle de 207€ à la commune de Beaumont-Hamel afin de pouvoir réaliser ces 3 panneaux de médiation historique.

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 90 VOIX POUR, 1 NE PREND PAS PART AU VOTE AGNES LAVAQUERIE (BEAUMONT-HAMEL)..

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX



COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Département
de la Somme

*L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Franck BEAUVARLET, Président.***

Date de la convocation
le : 23 avril 2026

Liste des délibérations
publiée
le : 08/05/2026

M E M B R E S
en exercice : 92
présents : 80
votants : 91
=====

Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,

d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron de la Q n°1 à la Q n°15, Patrick Cauchefer, Chantal Coelho, Malyka Cotrelle, Geoffrey Crochet, Claude Decauchy, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Emmanuel Duclay, Céline Gricourt-Delamotte de la Q n°1 à la Q n°15 ; Olena Kyrychenko, Maxime Lajeunesse, Elina Maingueux, Cédric Parquet, Cathy Ribeiro-Dhéret, Marion Rochoy, Sandrine Rys-Dumoulin, Jéromine Solon, Aurélien Ternel, Vincent Therry ; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authie, Pierre-Fabien Pelletier ; d'Authuille, Fabrice Colson ; d'Aveluy, Christophe Buisset ; de Bayencourt, Frédéric Descamps ; de Bazentin, Tanguy Fourdinier ; de Beaucourt-sur-l'Ancre, Jean-Claude Chavatte ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bécordel-Bécourt, Yves Chatel ; de Bertrancourt, Lolita Deleau ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolorés Bochu, Ludovic Goblet, François Laine ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Cappy, Gérard Legrand ; de Carnoy-Mametz, Kévin Deneux ; de Chuignolles, Jean-Marc Maillard ; de Coigneux, Alain Laignel ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcelette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curlu, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge-Christian ; d'Étinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Frédéric Lefévre ; de Fricourt, Sophie Bonnière ; de Frise, Bernard Lenglet ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt ; d'Harponville, Christophe Lemaitre ; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Irles, Régis Philippe ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Léalvillers, Véronique Cozette ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Eric Lobel ; de Maricourt, Michael Camus ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Jean-Michel Fournier ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Julien Faudé ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Régis Margotin ; de Pozières, Pascal Chalier ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe ; de Raincheval, Johan Dupont de la Q n°2 à la Q n°29 ; de Saint-Léger-Les-Authie, Franck Cailleret ; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Thièvres, Carine Jouy ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.

Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray ; de Suzanne, Ludovic Ryckelynck par Florian Lefevre.

Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Isabelle Bétrancourt à Geoffrey Crochet, Virginie Caron à Michel Destombes de la Q n°16 à la Q n°29, Denis Delacroix à Maxime Lajeunesse, Céline Gricourt-Delamotte à Cathy Ribeiro-Dhéret de la Q n°16 à la Q n°29, Aurélien Herbet à Aurélien Ternel, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin à Francis Bourguignon ; de Colincamps, Maxence de Bretagne à Emilie Bruge ; d'Hérissart, Thibault Petit à Jean-Pierre Carpi ; commune de Méaulte, Claudine Houdart à Jean-Michel Fournier, Philippe Masson à Yves Chatel.

Q. n° 29 – ORGANISATION D'UN CONCERT POUR LA PAIX POUR LE 110EME ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE LA SOMME

Déjà dix ans après le centenaire de la Bataille de la Somme, toutes les forces vives de notre territoire sont à nouveau mobilisées pour célébrer le 110^e anniversaire. Au nom de la mémoire et de la paix, plusieurs grands événements sont organisés et portés par l'office de tourisme, dont un concert caritatif avec le Chœur de l'Armée de la Garde Républicaine, le 05 juillet à 18h00 à la Basilique d'Albert afin de clôturer une semaine riche en cérémonies et actions.

La Communauté de communes du Pays du Coquelicot propose au Conseil communautaire de fixer le prix à 20€ en tarif plein et à 16€ en tarif réduit*, et d'autoriser l'installation, à l'entrée de la manifestation, de boîtes à dons au profit d'associations œuvrant dans le domaine du devoir de mémoire, afin de contribuer à la transmission de l'Histoire et à la préservation de la paix.

*Tarif réduit : demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, enfants à partir de 4 ans, collégiens, lycéens, étudiants, détenteurs de la carte Coquelicot Tour, ainsi qu'aux adhérents du CNAS et leurs ayants droit.

C'est pourquoi,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- fixe les tarifs du concert pour la paix pour le 110^{ème} anniversaire de la Bataille de la Somme à 20€ (tarif plein) et 16€ (tarif réduit), tel que précisé ci-dessus.
- approuve la mise en place de boîtes à dons à l'entrée.
- autorise le Président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTE PAR 89 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS PATRICE BASSERIE (HEDAVILLE) ET ROGER ROUSSEL (MESNIL-MARTINSART).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

LE PRESIDENT,

FRANCK BEAUVARLET



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

ELINA MAINGUEUX

